



Assemblée générale ordinaire.

Par **franckgren**, le **19/07/2010** à **16:57**

Bonjour,

Je suis actionnaire d'une entreprise SARL à 40%, et je n'en suis pas le gérant. Cette entreprise a eu un contrôle fiscal et fait l'objet d'un redressement. Je n'arrive pas à avoir l'information sur les motifs de ce redressement et mon associé gérant de la SARL n'a pas fait d'assemblée générale cette année. Je ne suis plus actif dans l'entreprise depuis plus d'un an, et je voudrais savoir comment je peux d'une manière légale avoir des informations sur l'état de l'entreprise, le motif du redressement fiscal, et la situation de l'entreprise sur l'année passée.

Je soupçonne mon associé d'avoir détourné une partie du CA de l'entreprise pour la création d'une structure qu'il dirige en Espagne et qu'il a créé l'an passé.

Que puis je faire pour connaître la situation exacte de cette société ?

Merci par avance de votre aide.

Franck